



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Lozère

Commune : Le Malzieu-Ville

Autres communes :

R500

Appellation : Couvent des Ursulines (ancien)

Monument(s)

Appellation : Couvent des Ursulines (ancien)

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 07/02/1963

Étendue de la protection : Façades et toitures de la maison du XVI^e siècle faisant partie de l'ancien couvent ; remparts attenants avec leur tour ronde (cad. A 86, 90, 541, 722) : inscription par arrêté du 7 février 1963

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.